Canada School of Public Service | École de la fonction publique du Canada

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

2025-2026



Canada

Comme l'exige la *Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements* du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'École de la fonction publique du Canada (l'École) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026, sauf l'information non divulguée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par l'École sont liées à des activités qui appuient le mandat du ministère et les priorités du gouvernement.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'École appuient la prestation de ses programmes et services en offrant des possibilités d'apprentissage qui répondent aux besoins d'apprentissage de la fonction publique et jettent les bases d'une culture fondée sur une éthique et des valeurs partagées, des pratiques communes et l'excellence en gestion. Pour plus d'information sur le mandat et les programmes de l'École, veuillez consulter le Plan ministériel 2025-2026.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Écart
Voyages			
Activités opérationnelles	760	429	331
Principaux intervenants	95	110	-15
Gouvernance interne	8	50	-42
Formation	71	54	17
Autre	12	24	-12
A. Total des dépenses de voyages	**946**	**667**	**279**
B. Accueil	**110**	**99**	**11**
C. Frais de conférences	**48**	**34**	**14**
Total [A+B+C]	**1 104**	**800**	**304**
Voyages internationaux du ministre et du personnel du ministre (inclus dans la catégorie « voyages »)	-	-	-

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Les dépenses globales ont augmenté de 304 milliers de dollars ou de 38 % au cours de l'exercice 2025-26 en raison de ce qui suit :

Voyages :
L'augmentation s'explique principalement par une plus grande fréquentation aux événements liés aux programmes de développement du leadership et par l'augmentation de la prestation des programmes en personne dans les bureaux régionaux.

Accueil :
L'augmentation s'explique principalement par un plus grand nombre d'activités d'accueil offert dans le cadre des programmes d'apprentissage et à une participation accrue en personne aux événements d'apprentissage.

Conférences :
L'augmentation est principalement attribuable à la participation à des conférences et événements clés qui soutiennent les initiatives d'apprentissage et de développement du leadership.